

# EDMUNDSTON

## ARRÊTÉ MUNICIPAL #8B

*Arrêté modifiant les arrêtés municipaux #8  
et #8A portant sur les changements de  
noms de certaines rues existantes*

Adopté le 11 décembre 2000  
Résolution #2000 -304

## ARRÊTÉ MUNICIPAL #8B

Un arrêté municipal d'Edmundston modifiant les arrêtés municipaux numéro 8 et 8A portant sur les changements de noms de certaines rues existantes à l'intérieur des limites de la municipalité d'Edmundston.

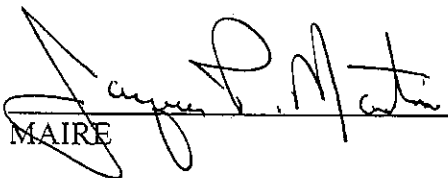
Le Conseil municipal d'Edmundston dûment réuni adopte ce qui suit :

1. Les arrêtés municipaux numéro 8 et 8A sont par la présente abrogés.

PREMIÈRE LECTURE : Le 20 novembre 2000

DEUXIÈME LECTURE : Le 20 novembre 2000

TROISIÈME LECTURE ET ADOPTION : Le 11 décembre 2000

  
\_\_\_\_\_  
MAIRE

  
\_\_\_\_\_  
SECRÉTAIRE